

HUNDRED AND FIFTY-THIRD PLENARY MEETING

*Held at the Palais de Chaillot, Paris,
on Friday, 22 October 1948, at 8.30 p.m.*

President : Mr. H. V. EVATT (Australia).

47. Continuation of the election of five members of the International Court of Justice (A/677)

The PRESIDENT requested the meeting to proceed with the election of members to the International Court of Justice. The Statute of the Court provided that if after a first meeting one or more seats on the Court remained to be filled, a second and, if necessary, a third meeting should be held. That day's meeting, which was the second, was called upon to elect one candidate to fill the fifth vacancy in the Court. A meeting of the Security Council¹ was being held simultaneously and there had to be concurrence in the decisions of the two bodies in order to complete the election.

At the invitation of the President, Mr. Reid (New Zealand) and Emir Adel Arslan (Syria) acted as tellers.

A vote was taken by secret ballot, as follows :

Number of votes cast, 52;

Abstentions, 0;

Invalid votes, 0;

Required majority, 30;

Number of votes obtained :

Mr. Zoricić (Yugoslavia), 22;

Mr. Spiropoulos (Greece), 19;

Sir Benegal Narsingha Rau (India), 10;

Mr. Hobza (Czechoslovakia), 1.

The PRESIDENT announced that, since no candidate had obtained the required majority, there would be another ballot.

A vote was taken by secret ballot, as follows :

Number of votes cast, 51;

Abstentions, 0;

Invalid votes, 0;

Required majority, 30.

Number of votes obtained :

Mr. Zoricić (Yugoslavia), 28;

Mr. Spiropoulos (Greece), 16;

Sir Benegal Narsingha Rau (India), 7.

CENT-CINQUANTE-TROISIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

*Tenue au Palais de Chaillot, Paris,
le vendredi 22 octobre 1948, à 20 h. 30.*

Président : M. H. V. EVATT (Australie).

47. Suite de l'élection de cinq membres de la Cour internationale de Justice (A/677)

Le PRÉSIDENT invite l'Assemblée à procéder à l'élection des membres de la Cour internationale de Justice. Le Statut de la Cour prévoit qu'au cas où, après la première séance, il reste encore un ou plusieurs sièges à pourvoir, il est tenu une deuxième et, s'il est nécessaire, une troisième séance. Au cours de la présente séance, qui est précisément la deuxième, l'Assemblée doit élire un candidat afin de pourvoir le cinquième siège vacant de la Cour. Une séance du Conseil de sécurité a lieu en ce moment même¹; les décisions qui seront prises par l'Assemblée et par le Conseil de sécurité doivent être concordantes pour que l'élection soit valable.

A la demande du Président, M. Reid (Nouvelle-Zélande) et l'émir Adel Arslan (Syrie) assument les fonctions de scrutateurs.

Il est procédé au vote au scrutin secret :

Nombre de bulletins déposés, 52;

Abstention, 0;

Bulletin blanc ou nul, 0;

Majorité requise, 30.

Nombre de voix obtenues :

M. Zoritchitch (Yougoslavie), 22;

M. Spiropoulos (Grèce), 19;

Sir Benegal Narsingha Rau (Inde), 10;

M. Hobza (Tchécoslovaquie), 1.

Le PRÉSIDENT annonce qu'aucun candidat n'ayant réuni la majorité requise, on procédera à un deuxième tour de scrutin.

Il est procédé au vote au scrutin secret :

Nombre de bulletins déposés, 51;

Abstention, 0;

Bulletin blanc ou nul, 0.

Majorité requise, 30.

Nombre de voix obtenues :

M. Zoritchitch (Yougoslavie), 28;

M. Spiropoulos (Grèce), 16;

Sir Benegal Narsingha Rau (Inde), 7.

¹ See Official Records of the Security Council, Third Year, 371st meeting.

¹ Voir les Procès-verbaux officiels du Conseil de sécurité, troisième année, 371^e séance.

The PRESIDENT announced that, since no candidate had obtained the required majority, there would be a further ballot.

A vote was taken by secret ballot, as follows :

Number of votes cast, 53;

Abstentions, 0;

Invalid votes, 0;

Required majority, 30.

Number of votes obtained :

Mr. Zoricic (Yugoslavia), 27 ;

Mr. Spiropoulos (Greece), 12 ;

Sir Benegal Narsingha Rau (India), 4.

The PRESIDENT stated that Mr. Zoricic had obtained the required majority in the General Assembly. He had received a letter from the President of the Security Council to the effect that, at a meeting of the Council held simultaneously for the purpose of selecting a fifth judge, Mr. Zoricic had obtained an absolute majority.

Mr. Zoricic was thus elected to fill the fifth and final vacancy on the International Court of Justice.

The meeting rose at 9.45 p.m.

Le PRÉSIDENT annonce qu'aucun candidat n'ayant recueilli la majorité requise, on procédera à un autre tour de scrutin.

Il est procédé au vote au scrutin secret :

Nombre de bulletins déposés, 53 ;

Abstention, 0 ;

Bulletin blanc ou nul, 0 ;

Majorité requise, 30.

Nombre de voix obtenues :

M. Zoritchitch (Yougoslavie), 37 ;

M. Spiropoulos (Grèce), 12 ;

Sir Benegal Narsingha Rau (Inde), 4.

Le PRÉSIDENT déclare que M. Zoritchitch a obtenu à l'Assemblée générale la majorité requise. Il ajoute que le Président du Conseil de sécurité vient de l'informer par lettre qu'au cours d'une séance que le Conseil a tenue en même temps, dans le but d'élier un cinquième juge, M. Zoritchitch a obtenu la majorité absolue des voix.

M. Zoritchitch est donc élu au cinquième et dernier siège vacant de la Cour internationale de Justice.

La séance est levée à 21 h. 45.

HUNDRED AND FIFTY-FOURTH PLENARY MEETING

*Held at the Palais de Chaillot, Paris,
on Wednesday, 3 November 1948, at 10.30 a.m.*

President : Mr. H. V. EVATT (Australia).

48. Appeal to the great Powers to renew their efforts to compose their differences and establish a lasting peace : report of the First Committee (A/694)

At the invitation of the PRESIDENT, Mr. SARPER (Turkey), Rapporteur, presented the report of the First Committee.

He recalled that, on 28 September 1948 (147th plenary meeting), the representative of Mexico had submitted a draft resolution (A/662) appealing to the great Powers to renew their efforts to compose their differences and establish a lasting peace. That draft resolution had been referred to the First Committee (351st plenary meeting), which had unanimously decided to establish a sub-committee to consider

CENT-CINQUANTE-QUATRIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

*Tenue au Palais de Chaillot, Paris,
le mercredi 3 novembre 1948, à 10 h. 30.*

Président : M. H. V. EVATT (Australie).

48. Appel adressé aux grandes Puissances pour qu'elles redoublent d'efforts en vue de concilier leurs désaccords et d'établir une paix durable : rapport de la Première Commission (A/694)

Sur l'invitation du PRÉSIDENT, M. SARPER (Turquie), Rapporteur, présente le rapport de la Première Commission.

Il rappelle que le représentant du Mexique a présenté, le 28 septembre 1948 (147^e séance plénière), un projet de résolution (A/662) faisant appel aux grandes Puissances pour qu'elles redoublent d'efforts en vue de concilier leurs désaccords et d'établir une paix durable. Ce projet de résolution a été transmis à la Première Commission (351^e séance plénière) qui a décidé à l'unanimité de constituer une Sous-Commission pour